



RÉGION ACADÉMIQUE
NORMANDIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DPE

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE NORMANDIE
RECTEUR DES ACADEMIES DE CAEN ET DE ROUEN
CHANCELIER DES UNIVERSITES**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté ministériel du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents non titulaires exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale ;
- Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la circulaire ministérielle n° 2018-097 du 29 août 2018 relative à l'organisation des élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018 ;
- Vu le procès-verbal du dépouillement du scrutin des élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

ARRETE

Article 1 - Sont nommés en qualité de membres de la commission consultative paritaire académique compétente à l'égard des agents contractuels exerçant des fonctions d'enseignement, d'éducation et de psychologues de l'éducation nationale :

I - REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

Madame Chantal LE GAL
Secrétaire générale de l'académie

Madame Christine BARBE
Proviseure du lycée Augustin Fresnel
de CAEN

Monsieur Bertrand COLLIN
Secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines

Membres suppléants

Madame Stéphanie RAYON-DESMARES
Cheffe de la division des personnels enseignants

Madame Marlène EXERTIER
Proviseure du lycée Jean Mermoz
de VIRE NORMANDIE

Monsieur Jean-Joël TEIXEIRA
Inspecteur d'académie
Inspecteur pédagogique régional

II - REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Membres titulaires

Monsieur Pascal ZAPATA
SNES-FSU
SEP lycée Jules Verne
MONDEVILLE

Madame Anaïs DENIS
SNES-FSU
CIO CHERBOURG-EN-COTENTIN

Monsieur Sylvain CHAUVOIS
FNEC-FP-FO
Lycée Emile Littré AVRANCHES

Membres suppléants

Monsieur Miguel GUZMAN VELEZ
SNES-FSU
Collège Jean Moulin CAEN

Madame Charlotte MOTTIER
SNES-FSU
Lycée Salvador Allende
HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Madame Sandra VOISIN
FNEC-FP-FO
EREA Robert Doisneau SAINT-LO

Article 2 : Le mandat de cette commission prend effet au 1^{er} janvier 2019, pour une durée de quatre ans.

Article 3 : Le recteur de la région académique Normandie, recteur des académies de Caen et de Rouen, chancelier des Universités, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 16 janvier 2019

Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale de l'Académie


Chantal LE GAL